

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 Août 2023

Présents : LANGLADE Rose, FARAVELON Laurianne, GIACOMIN Marie-Christine, IRAZOQUI Maïlys, BROCHET Jean-Luc, DUTILH Christian, FAURE Patrice, LABAT Alcide

Absent excusé : GRANDCLAUDON Bernard

Secrétaire de séance : IRAZOQUI Maïlys

Date de convocation : 11 août 2023

La séance est ouverte à 19H00.

Ordre du Jour :

- ONF : coupe de bois 2024
- Point plan communal de sauvegarde
- Achat cabine de douche (salle des fêtes)
- Point PLUi
- Subvention ACCA
- Questions diverses

1. **Lecture du PV de la dernière réunion**

Le PV de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. **ONF : coupe de bois 2024**

Proposition d'assiette des coupes 2024 : parcelle n°11 (9,97 ha) en 2^{ème} éclaircie + débroussaillage.

Le Conseil valide à l'unanimité (la parcelle n°6 est mise en attente).

3. **Plan communal de sauvegarde**

La commune a jusqu'à mars 2025 pour le mettre en place.

Les élus exposent les personnes à qui ils pensent pour créer un groupe (possibilité d'en parler aux gens lors des fêtes de Cachen).

Prochain conseil : chaque élu vient avec sa liste.

4. **Cabine de douche (salle des fêtes)**

Achat d'une cabine de douche : 229€ + pose par le plombier : 890€.

A passer en investissement (crédits suffisants). Souhait de l'installer avant les fêtes.

Le Conseil valide à l'unanimité.

5. Point PLUi

Réunion avec le bureau d'études le 6 septembre.

Prochaine enquête : dates prévues pour la réunion publique du 17 septembre au 18 octobre 2023.

Rose expose les zones constructibles sur le territoire de Cachen. Le Conseil favorise le bourg, mais souhaite que toutes les autres zones constructibles mentionnées sur le PLU communal le restent.

6. Questions diverses

- Subventions salle des fêtes : retour de la DETR avec 20% de subvention + 10% de clause sociale, soit 97 000€ au total.

Le Conseil Départemental au titre du FEC accorde 4 000€ + 20 000€ au titre du développement territorial.

2 fonds de concours = 15 000€

Considérant que les aides sont moindres qu'attendues, le Pôle Haute Lande + le Département viennent en mairie le 5 septembre pour faire un point et étudier d'autres pistes de financement.

- Zones d'accélération photovoltaïque : zones à délimiter (déjà actées sur Cachen). Une réponse permettrait d'accélérer le processus.

- Fêtes de Cachen : apéritif offert par la commune le dimanche.

Demander au Castagné de faire la sangria, punch (Laurianne s'en occupe).

- Motion contre les violences faites aux femmes : le Conseil valide la motion.

- ACCA : Christian demande si la mairie ne peut pas participer à la moitié des dépenses de la salle de chasse. Total = 1 800€, soit 900€.

Le Conseil accorde une subvention exceptionnelle de 900€ à l'ACCA.

Il est évoqué également la facture reçue par la chasse pour les déchets de venaison.

Rose rappelle que la convention précise bien que c'est l'ACCA qui doit s'acquitter de la somme.

- Marie-Christine fait le compte-rendu de la visite « Aménagement paysager » : il faudrait sortir le jeu de l'école.

- Laurianne montre sa terrasse au logement communal : c'est inondé quand il pleut.

La séance est levée à 20H55.

Le Maire

La secrétaire de séance